



## Plan de développement de la zone agricole (PDZA)

# Nicolet-Yamaska, première MRC à obtenir une dérogation pour sa révision avant le terme de 5 ans

**Nicolet, le 12 mars 2021** – Après seulement trois années de roulement de son PDZA, la MRC de Nicolet-Yamaska a obtenu une dérogation du MAPAQ pour permettre la révision de son plan avant l'échéance de 5 ans. C'est dire que la majorité des projets issus du plan d'action du PDZA sont complétés. Cette dérogation est une première au Québec selon le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

### Des actions concrètes

Combiné à une forte volonté politique et des aides financières généreuses, 16 des 25 actions du PDZA ont été accomplies ou sont en cours de réalisation. En effet, mentionnons l'importante collaboration développée entre les cinq MRC du Centre-du-Québec permettant de mettre en commun les cinq PDZA et de développer des projets structurants pour l'ensemble de la région. Pensons au déploiement du service de maillage agricole *L'ARTERRE Centre-du-Québec* ou encore à l'identifiant agroalimentaire "*Notre Centre-du-Québec Goûtez-y!*", maintenant affiché chez les épicerie participantes.

De plus, l'enjeu majeur de la qualité de l'eau a incité la MRC à travailler plus particulièrement sur la thématique des bandes riveraines et de l'agroenvironnement. L'inspection des bandes riveraines, le développement d'un outil de référence et le démarrage prochain d'un projet de mise en valeur de celles-ci en sont des exemples.

D'autres projets ont également été travaillés par la MRC. On peut penser notamment à la création d'un poste de conseiller(ère) en développement agroalimentaire, d'un dépôt de rapport permettant d'identifier et de documenter des propositions concrètes visant l'amélioration du bilan agroenvironnemental et environnemental du territoire. On peut aussi compter la collaboration de la MRC au développement d'un outil d'analyse de la vulnérabilité des milieux agricoles face aux changements climatiques. Autre projet, le partage d'une structure de kiosque entre six partenaires du milieu afin de permettre l'augmentation de la visibilité et la portée des représentations. Et finalement on compte la réalisation d'un déjeuner-conférence pour connaître et comprendre les méthodes d'intervention de la travailleuse de rang, Hélène Bourgoïn, une trentaine de participations à cet événement.

## **Un milieu impliqué et innovant**

Par ailleurs, le contexte actuel semble propice à la révision de cette planification. « Un vent de changement se fait sentir dans le secteur agricole et nous voulons prendre la vague, être innovants et alertes face à la réalité de demain », mentionne la préfète de la MRC, Geneviève Dubois. L'agriculture durable et régénératrice est dans la mire de ce nouveau plan qui se veut en parfaite cohérence avec le Plan de transition écologique de la MRC. « Le Conseil des maires de la MRC est d'ores et déjà prêt à aller de l'avant afin de contribuer au développement de son territoire agricole », souligne le préfet suppléant, Claude Lefebvre.

Ce processus nécessite la collaboration des partenaires du milieu, de la population et des producteurs agricoles. Les intéressés sont invités à se tenir informés via la page Facebook de la MRC de Nicolet-Yamaska. Des activités de consultation seront planifiées au cours de l'année 2021 et à l'hiver 2022.

-30-

### **SOURCE :**

Frédéricke Gervais  
Agente de promotion du territoire  
873 255-3958  
f.gervais@mrcny.qc.ca

### **SOURCE ET INFORMATION :**

Marie-Hélène Larivière  
Conseillère en développement agroalimentaire  
819 519-2997, poste 2234  
mh.lariviere@mrcny.qc.ca